



# Votre communauté de communes s'engage dans les espaces sans tabac

Les **Espaces sans tabac** sont des lieux extérieurs délimités et/ou identifiés, où la consommation de tabac est interdite.

Lancé par la **Ligue Contre le Cancer**, le label **Espace Sans Tabac** a pour vocation de proposer, en partenariat avec les collectivités territoriales qui le souhaitent, la mise en place d'espaces extérieurs publics sans tabac (abords des écoles, arrêts de bus...) : un combat indispensable pour la santé de nos concitoyens.



Des panneaux matérialisent les sites soumis par l'arrêté d'interdiction de fumer, dans les communes partenaires de l'opération préventive.

**Communes partenaires** : Auve, Berzieux, Binarville, Braux-Saint-Rémy, Cernay-en-Dormois, Chaudefontaine, Contault, Dommartin-Varimont, Éclaires, Élise-Daucourt, Épense, Givry-en-Argonne, Gizaucourt, La Chapelle-Felcourt, La Neuville-au-Pont, Le Viel-Dampierre, Maffrécourt, Massiges, Noirlieu, Remicourt, Sainte-Mènehould, Servon-Melzicourt, Sivry-Ante, Somme-Bionne, Somme-Yèvre, Saint-Mard-sur-Auve, Valmy, Verrières, Vienne-la-Ville, Vienne-le-Château, Ville-sur-Tourbe, Villers-en-Argonne, Voilemont, Wargemoulin-Hurlus

## CETTE MESURE A POUR OBJECTIFS



### ÉLIMINER

l'exposition au tabagisme passif, notamment celle des enfants



### RÉDUIRE

l'initiation au tabagisme des jeunes et encourager l'arrêt du tabac



### PROMOUVOIR

l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains



### DÉNORMALISER

le tabagisme afin de changer les attitudes face à un comportement néfaste pour la santé



### PRÉSERVER

l'environnement des mégots de cigarettes et des incendies

